

# HOMMAGE

Mireille Delmas-Marty aux quatre vents du monde

## Mireille Delmas-Marty L'espérance d'un monde habitacle

Abdoullah Cissé

Professeur des universités, Saint-Louis du Sénégal

269

Cet hommage pour Mireille Delmas-Marty est le bruissement des « petits souffles innommés »<sup>1</sup> venus d'Afrique où beaucoup de juristes durant ces trois dernières décennies se sont abreuvés à l'intelligence de son esprit en sortant de la « clôture de la raison juridique ». Ce saut de conscience a inspiré des mémoires, des thèses, des leçons d'agrégation et des articles de doctrine comme sa démarche a influencé des réformes dans des États et des organisations régionales en terre africaine.

« J'éprouve en vous lisant une proximité miraculeuse qui me donne confiance.

Quoi qu'il arrive sur notre petite planète déchirée par ses contradictions, vous et vos élèves vous saurez faire ce qu'il faut pour conserver l'espérance d'un monde habitable ».

Tel est le message qu'elle nous adressait de Tokyo le 30 octobre 2005 à la suite de la lecture de notre contribution à l'ouvrage-hommage « Mireille Delmas-Marty et les années UMR<sup>2</sup> ». Sa forte présence que dissimulait son sourire discret nous manquera certainement mais nous serons éternellement habités par son souffle génératif (I), sa conscience apaisante (II) et sa boussole offerte à l'humanité (III).

(1) Expression empruntée au poète Édouard Glissant (« le petit souffle de campagne, tout innommé qui apprenait le monde en écoutant ses frères immenses ») que Mireille Delmas-Marty utilisait pour désigner les nouvelles générations.

(2) Société de législation comparée, 2005, Vol. 9, v. A. Cissé, « L'art de réformer ou la construction d'un nouveau droit dans la pensée de Mireille Delmas-Marty », p. 133-143.

## I - Un souffle génératif

Mireille Delmas-Marty est partie doucement, comme sur la pointe des pieds. Son esprit a soufflé avec tendresse sur cette terre, ce monde, cette humanité qu'elle a tant aimée et dont elle a magistralement saisi les deux polarités à travers les crimes contre l'humanité et le patrimoine commun de l'humanité<sup>3</sup>.

Par l'originalité de sa démarche, Mireille Delmas-Marty a insufflé dans la science et la philosophie du droit une perception du réel jusque-là occultée.

À travers d'abord **l'analyse systémale** qu'elle a forgée et conceptualisée avec Gérard Timsit, elle est parvenue grâce à la combinaison des apports de l'analyse systémique et de l'analyse structurale, à modéliser « les grands systèmes de politique criminelle »<sup>4</sup> et à analyser leur dynamique sur les plans national, régional et international. Cette contribution majeure est encore à découvrir tant les juristes d'aujourd'hui ont besoin d'outils qui les sortent des sentiers battus et leur ouvrent l'univers de l'interdépendance entre les différentes disciplines scientifiques d'une part mais également entre la science et les autres formes de savoirs comme l'art, l'architecture, la spiritualité, la technologie d'autre part. Cette modélisation des systèmes a servi de fil rouge aux travaux qu'elle avait conduits sur « Criminalité économique et atteintes à la dignité humaine »<sup>5</sup> sous l'égide de l'Institut universitaire de France et qui ont révélé les mouvements d'internationalisation croisés en matière de criminalité économique, où l'internationalisation part du droit interne, et en matière de droits humains, où l'interna-

tionalisation a permis de faire évoluer les droits nationaux.

L'aboutissement de ces recherches a fait émerger après « les forces créatrices du droit » de G. Ripert<sup>6</sup>, « **les forces imaginantes du droit** » qu'elle a propulsées durant son passage au Collège de France. De façon méthodique, elle nous a embarqués dans son voyage à la redécouverte « du relatif et de l'universel »<sup>7</sup> à travers les fragments de la mondialisation en construction. Alors plaide-t-elle pour « le pluralisme ordonné »<sup>8</sup> pour juguler le « désordre d'un monde tout à la fois fragmenté à l'excès par une mondialisation anarchique et trop vite unifiée par une intégration hégémonique, dans le silence du marché et le fracas des armes ». Pour cela, elle invite à rêver « la refondation des pouvoirs »<sup>9</sup>, convaincue qu'elle est que « réinstituer les pouvoirs suppose donc un dialogue avec les vouloirs et les savoirs. C'est à cette condition que pourrait être inventé un état de droit à l'échelle planétaire ». Au sommet de son art, apercevant « l'issu lumineuse », elle nous invite « à la recherche d'une unité de sens, dans la perspective d'un humanisme nouveau, pluriel et ouvert »<sup>10</sup>. En « relativisant le relativisme, elle nous montre que le droit peut contribuer à nourrir l'idée de bien commun ».

C'est la puissance de ces forces imaginantes du droit qui lui permet de continuer son rêve en proposant un « petit guide de navigation sur l'océan de la mondialisation » pour « transformer ces interdépendances subies en projet commun ». Placer la réflexion « aux quatre

(3) « L'humanité saisie par le droit », <https://bit.ly/3MzsqfB>.

(4) PUF, coll. « Thémis », 1992.

(5) Tomes 1 à 7, Éd. Maison des sciences de l'homme, 1996 s.

(6) Réédition LGDJ, 2016.

(7) Seuil, 2004.

(8) Seuil, 2006.

(9) Seuil, 2007.

(10) *Vers une communauté de valeurs*, Seuil, 2011.

vents du monde »<sup>11</sup>, « c'est précisément rêver, pour changer le monde, de lui redonner souffle », dit-elle, faisant ainsi écho à la « concorde discordante » si chère à son regretté époux,

Paul Bouchet, qui m'a fait connaître Pic de la Mirandole, qui a fait sienne cette « allégorie des contraires ». C'est ce souffle vivifiant qui anime sa conscience.

## II - Une conscience apaisante

« Quelle grande et belle conscience qui s'en va », s'était exclamé le philosophe Edgar Morin. Mireille Delmas-Marty est aussi une conscience apaisante. Elle était engagée et détachée à la fois. Elle avait cette « sérénité marine des constellations et l'harmonie des sphères » qu'évoquait le poète-président Senghor. Giraudoux par la bouche d'Hector nous a révélé que « le droit est la plus puissante école de l'imagination. Jamais poète n'a interprété la nature aussi librement qu'un juriste la réalité ». Avec Mireille Delmas-Marty, la rigueur de la démarche se marie à la douceur des rythmes.

Connectée en conscience aux centres intellectuel, émotionnel et physique de la personnalité, qu'elle soit physique ou morale, elle avait les clés pour décoder les non-dits et les sous-entendus de la science et de l'art d'un droit qui devient de plus en plus complexe. À travers « **le flou, le mou et le doux** »<sup>12</sup> qui nous protègent du risque d'unification bureaucratique ou hégémonique, elle a exprimé en des termes simples l'irruption des logiques non standard dans le droit, la soft law qui ramollit le droit notamment avec la régulation ou le renouveau de la théorie de la douceur des peines de Bentham qui l'adoucit. Léonard de Vinci n'avait-il pas fait remarquer que « la simplicité, c'est la sophistication suprême » ?

Le triptyque « **Formes, normes et dogmes** »<sup>13</sup> est une autre construction artistique de l'architecture du droit qui résume quasiment toute la pensée juridique : l'environnement du droit (forme) qui est organisé par la norme et traversé par le dogme symbolisé par les diverses pratiques. Leur enchevêtement rend difficile la compréhension des phénomènes juridiques complexes mais leur décodage facilite la navigation dans l'océan de la mondialisation comme « au pays des nuages ordonnés ». Mireille Delmas-Marty a privilégié la symbolique de l'art et des paraboles pour communiquer sa réflexion sur le droit et partager le fruit de son engagement : contribuer à faire émerger « un droit commun pour l'humanité »<sup>14</sup>. Nous avons eu beaucoup d'échanges autour de cet ouvrage majeur jusqu'à ce qu'elle me fasse l'honneur à l'occasion d'un atelier au Centre culturel de Goutelas de me réservier la chambre où elle a écrit cet ouvrage.

Pour elle, un droit ne peut être véritablement commun s'il n'est pas inclusif, s'il ne prend pas en considération les plus pauvres. Le défi, c'est de faire en sorte que « les académies rencontrent la misère ». Pour elle, « les populations riches n'ont pas appris à vivre dans l'imprévisible parce qu'elles se garantissent de tous côtés, assurées tout risque. Vivre dans l'imprévisible c'est ce que les

(11) Aux quatre vents du monde. Petit guide de navigation sur l'océan de la mondialisation, Seuil, 2016.

(12) Le Flou du droit, PUF, coll. « Quadrige », 2004.

(13) « Formes, normes et dogmes », Collège de France, conférence du vendredi 14 oct. 2011.

(14) Seuil, 1994.

plus pauvres savent faire, précisément parce qu'ils n'ont pas d'assurance et doivent accueillir l'imprévisible quand il se produit et s'adapter à lui ». Cette perception trouve forcément écho en Afrique, continent qui constitue encore l'avenir<sup>15</sup> de ses anciens colonisateurs et où les stratégies de survie et de résistance sociétale ont donné naissance à une forme endogène d'économie sociale et solidaire ainsi que de microfinance inclusive respectivement baptisées d'en-haut d'« économie informelle » ou de « finance des pauvres ».

Or, estime sagement Mireille Delmas-Marty, « par leur existence même, les règles juridiques ont vocation à concilier les aspirations individuelles et collectives ; tandis que par les dynamiques qu'il porte, le savoir des plus pauvres, loin d'être négligeable, pourrait inspirer certaines pratiques de renouvellement de nos modes de vie. En ce sens, l'effort

nécessaire pour exposer l'expérience du vécu prend le caractère d'un don venant des humains les plus pauvres. Il est temps de comprendre qu'il faudra mutualiser tous les savoirs, y compris celui des humains les plus déshérités en apparence, pour éviter l'effondrement déjà annoncé et consolider cette maison commune qu'on nomme "Terre"<sup>16</sup>.

Le message de son engagement, elle l'a dit et répété sous toutes ses formes, sur tous les toits des universités et des centres de recherche, des bibliothèques et des médias, des académies et aux quatre coins du monde. Il ne lui restait, au terme de son voyage au travers de notre maison commune, qu'à sculpter ce message en offrande à l'humanité, une humanité dont l'universalité selon elle « se décline au singulier et au pluriel et se conjugue au présent et au futur » pour que « la paix règne sur la Terre et avec la Terre ».

### III - Une boussole pour l'humanité

« Créer notre dimension humaine relève d'abord d'une démarche individuelle, d'un cheminement intérieur. Mais le droit peut aider à poser des repères, à condition de ne tomber dans aucun des pièges que lui tend le concept d'humanité. Du totalitarisme à un fondamentalisme moralisateur, en passant par un sentimentalisme un peu mou, l'humanité, saisie par le droit, peut justifier tous les "ismes" du monde si l'on n'y prend garde »<sup>17</sup> prévient-elle.

Quand vint le crépuscule et qu'elle a touché aux limites de la raison discursive, elle s'est tournée vers l'art, l'émotion, l'esprit, pour cerner ce que

la logique ne peut expliquer. Sa « boussole des possibles »<sup>18</sup>, sa référence au petit vent qui peut concilier les grands vents, son regard lumineux résolument tourné vers un futur où avec délicatesse on apprendra à créer une harmonie des contraires, telles étaient ses préoccupations quand elle est allée rejoindre l'esprit éternel. Mais son esprit, ses interrogations philosophiques, ses aspirations pour une humanité plus mûre et un monde meilleur restent dans nos cœurs. Mireille Delmas-Marty nous a éduqués au-delà du droit, car elle nous a fait entrer dans l'esprit et le cœur profonds qui doivent infuser, créer, équilibrer et faire évoluer ce droit.

(15) « L'Afrique est notre avenir », Sénat, France, 2013-2014.

(16) <https://bit.ly/3xw3q4D>.

(17) « L'humanité saisie par le droit », op. cit., § 4.

(18) « Une boussole des possibles », Collège de France, 12 mars 2020 ; <https://www.youtube.com/watch?v=JhY8PYg-MrqY>.

Par sa résonance et sa conscience cosmique, elle a généré une « boussole des possibles » pour entretenir « **l'espérance d'un monde habitable** ». Elle est partie du souffle d'amour de l'humanité, en accompagnant « les normes voyageuses »<sup>19</sup>, pour voir au-delà des formes et au travers des nuages ordonnés, les déformations et les transformations du droit et de la société humaine. Engagée et détachée à la fois, avec l'humilité et la douce responsabilité qui la caractérisaient, elle a offert à l'humanité le cadeau symbolique qu'elle a cueilli au

terme de son itinéraire terrestre : une boussole qui nous connecte au souffle de l'Amour universel. En vérité, la vraie boussole, c'est elle.

Que sa conscience continue d'inspirer celles et ceux parmi nous que sa pensée et son vaste cœur ont touchés.

Que son esprit puisse reposer dans le jardin éternel où les roses et les lilas fleurissent à jamais et où on respire les belles senteurs des fleurs d'un printemps sans fin.

(19) Selon l'heureuse formule de Hélène Ruiz-Fabri qu'elle aimait citer.